



FORFAIT 2026

*Emplacements pour mobil home neufs ou récents (si + 8 ans, sous conditions), conformes aux normes AFNOR
Normes 3 étoiles – Date arrêté de classement : 15/11/2022
260 emplacements - Loisirs*

TERRAIN OUVERT DU 1ER MARS AU 13 DECEMBRE 2026

Tarif location par emplacement suivant le règlement du terrain, emplacement de 150 m² à 300 m², comprenant les fournitures forfaitaires suivantes :

- Eau : arrivée d'eau en hors gel, forfait 15 m³ inclus
- Electricité : arrivée électrique en 25 ampères, forfait 1000 kw inclus
- Raccordement tout à l'égout
- Accès pour 1 véhicule (fourniture d'un badge électronique moyennant 20 € de caution remboursée à la restitution de la clé avec une déduction de vétusté de 10% par an)
- Pass forfaits loisirs pour le nombre d'ayants droits inscrit au contrat, donnant accès aux activités et infrastructures du terrain selon ouverture et programme.

Les forfaits contrats vacances et famille vont du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

- Pour les contrats débutés après le 1er janvier, un barème a été établi en fonction des prestations saisonnières. Il est affiché à l'entrée ou remis sur demande à la réception.
- Le contrat commence le jour de la réservation de l'emplacement, un acompte de 20% du forfait est à verser pour confirmation de réservation.
- Pour les mobil-home neufs ou d'occasion entrant, un forfait d'assistance d'installation d'un montant de 3000 € TTC est exigible par emplacement, se décomposant ainsi :
 - Fournitures et travaux pour la mise en place du mobil-home du parking à l'emplacement comprenant : calage, raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité et de tout à l'égout,
 - Frais de jardinage et de remise en état de l'emplacement : taille ou plantation des haies de délimitation (sauf face route), engazonnage.
- Ce forfait d'assistance d'installation est pris en charge par un grand nombre de vendeurs de mobil-home.
- Pour les particuliers, possibilité d'échelonnement en 4 fois sans frais (soit 750 € TTC/an).
- Montage et calage terrasse et cabanon en sus, tarif sur demande à la réception, idem pour raccordements supplémentaires.
- Paiement acceptés : chèques, chèques vacances ANCV, chèques vacances ANCV Connect, cartes bleues, visa, eurocard, espèces, virement bancaire
- Coordonnées bancaires : Pour tout virement bancaire, merci d'indiquer votre nom et numéro d'emplacement : IBAN FR76 1670 6000 5054 0069 0640 320 - BIC AGRIFRPP867
- Frais d'occupation emplacement sans droit ni titre : 50 € / jour.

2 Formules au choix

TARIF FORFAIT CONTRAT VACANCES 2026

pour un emplacement de 150 m² : **2650€ TTC** - Taxe de séjour en sus

du 1er janvier au 31 décembre 2026 - TVA 10 %

Les prestations « forfaits » non utilisées ne sont ni remboursées, ni reportées.

Toute année commencée est due.

- 6 personnes nominatives (ayants droits) inscrites au contrat
- 6 pass loisirs obligatoire pour les ayants droits inscrits au contrat **à partir de 4 ans**

Carte d'identité obligatoire pour tout inscription d'ayant droit

TARIF FORFAIT CONTRAT FAMILLE 2026

pour un emplacement de 150 m² : **3130€ TTC** - Taxe de séjour en sus

du 1er janvier au 31 décembre 2026 - TVA 10 %

Les prestations « forfaits » non utilisées ne sont ni remboursées, ni reportées.

Toute année commencée est due.

Contrat nominatif limité aux ascendants et descendants en lien familial
direct avec le titulaire du contrat

(sur justificatif obligatoire : grands-parents / parents / enfants / petits-
enfants/arrières petits-enfants)

- Pass loisirs obligatoire pour les ayants droits en lien familial direct inscrit au contrat **à partir de 4 ans**

Carte d'identité obligatoire pour tout inscription d'ayant droit

**Liste des ayants droits inscrits au contrat à transmettre pour le 1er Juin de la
saison concernée (Ajout possible après cette date mais pas de changement)**

Supplément surface par 10 m² : 52 €

(exemple emplacement 200 m² = 2650 € + 5 x 52 € = 2910 €)

Options 2026

Accès véhicule supplémentaire pour l'année 2026 (fourniture d'un badge électronique moyennant 20 € de caution remboursée à la restitution de la clé avec une déduction de vétusté de 10% par an)	30 €
Accès véhicule supplémentaire pour 24 H	5 €
Supplément consommation électrique (frais comptage & entretien inclus)	0.40 € /kw
Supplément consommation eau (frais comptage & entretien inclus)	5.50 € /m3
Personne supplémentaire à l'année Forfait Contrat Vacances (dans la limite de 2 personnes supplémentaires par emplacement, sans dépasser la capacité autorisée)	120 €
Visiteur (non séjournant, de 9h à 20 h) - déclaration en réception obligatoire	Gratuit
<u>Invité - sous locataire - séjournant avec accès aux infrastructures *</u> <u>de + 18 ans</u> - déclaration en réception obligatoire	
- Haute saison : Juin, Juillet, Août , mi Septembre - Basse saison : Mars, Avril, Mai, mi Septembre, Octobre, Novembre	8.15 € / jour 4.15 € / jour
<u>Invité - sous locataire - séjournant avec accès aux infrastructures *</u> <u>de 13 à 17 ans (sur justificatif)</u> - déclaration en réception obligatoire	
- Haute saison : Juin, Juillet, Août , mi Septembre - Basse saison : Mars, Avril, Mai, mi Septembre, Octobre, Novembre	6,50€ / jour 3 € / jour
<u>Invité - sous locataire - séjournant avec accès aux infrastructures *</u> <u>de 4 à 12 ans / jour (sur justificatif)</u> - déclaration en réception obligatoire	
- Haute saison : Juin, Juillet, Août , mi Septembre - Basse saison : Mars, Avril, Mai, mi Septembre, Octobre, Novembre	5 € / jour 2,50 € / jour
Remplacement Bracelet Pass loisirs perdu ou abîmé	2.50 €
Forfait tonte parcelle : d'avril à octobre inclus (comprenant 2 tontes par mois)	300 €
Tonte hors forfait ou taille de haie d'entretien (hauteur herbe - 15 cm)	30 €
Tonte hors forfait (fauchage + ramassage)	60 €
Supplément nuitée au-delà du forfait choisi (par ayant droit présent)	1€ / jour
Forfait élimination installation, remise en état et nettoyage emplacement	700 €
Frais changement de propriétaire (formalités administratives, relevés ...)	100 €
Assistance à la vente (annonce sur site du camping, visites sur rendez-vous): 10 % du prix de vente avec un minimum de 800 €	10 %

- Sous réserve des capacités d'accueil, notamment à la piscine, dans le respect du nombre de personne autorisée par emplacement, conformément au règlement intérieur du camping*

Infrastructures = ensemble des équipements du camping (piscine, tennis, sauna, terrain de pétanque, aires de jeux, ping-pong, mini golf, damier, ...) et animations selon programme et disponibilité



Chateau des Tillands

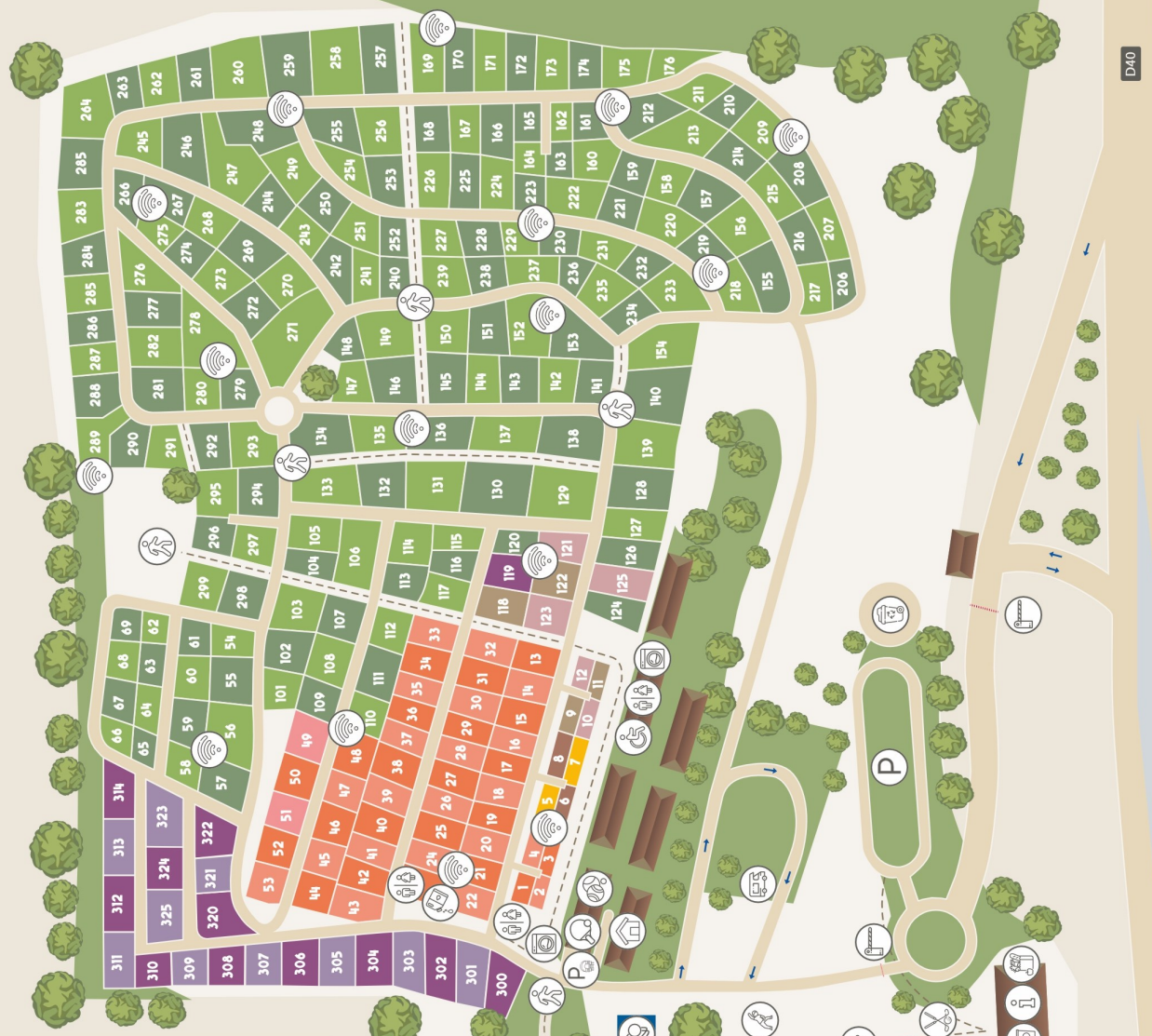
SERVICES

- | | | | |
|--|--|--|---|
| | Accueil
Reception | | Aire de service camping car
Motor-home service area |
| | Snack - Bar | | Sanitaires handicapés
Sanitaires for disabled persons |
| | Restaurant
« Le Petit Bistrot » | | Sanitaires
Sanitaires |
| | Epicerie / Pain
Grocery shop / Bread | | Laverie
Laundry |
| | Piscine
Swimming-pool | | WC chimique
Chemical toilets |
| | Salle d'animations
Entertainment room | | Cabane
dans les arbres
Treehouses |
| | Salle de fitness
Fitness room | | Gîtes
Cottages |
| | Sauna | | Roulottes
Barrière
Barrier |
| | Aire de jeux
Playground area | | Animaux
Animals |
| | Fitness extérieur
Fitness area | | Parking
Parking réservé
roulottes
Reserved parking
trailers |
| | Mini-golf | | Poubelles
Waste bins |
| | Golf miniature | | Wifi |
| | Pétanque
Bowls | | |
| | Ping-pong
Table tennis | | |
| | Structures gonflables
Inflatable games | | |
| | Trampolines | | |
| | Terrain de Beach Volley
Beach Volley area | | |
| | Terrain de Home Ball
Home ball ground | | |
| | Terrain multisports
Sport ground | | |
| | Terrain de Tennis
Tennis court | | |
| | Chemin piétonnier
Footpath | | |



EMPLACEMENTS HÉBERGEMENTS PITCHES ACCOMMODATION

- | | |
|--|--|
| | Coco Sweet |
| | Toilés, Bivouacs, Tithome
Tent, Bivouacs, Tithome |
| | Emplacements de passage
Passage locations |
| | Locatifs
Locatives |
| | Résidentiels
Residential |



← Côte Picarde - Baie de Somme
St Valéry et Le Crotoy à 12km - Noyelles/mer à 4km

Abbeville à 5km - Autoroute A16 sortie 23
Rouen - Autoroute A28 sortie 1

D40

